



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

105^e séance plénière

Jeudi 23 juin 2005, à 10 h 15

New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et du secteur privé

Le Président : Je déclare ouvertes les Auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, d'organisations de la société civile et du secteur privé.

Les Auditions se tiendront aujourd'hui et demain, 23 et 24 juin 2005, conformément aux résolutions 59/145 du 17 décembre 2004, 59/291 du 15 avril 2005 et 59/293 du 27 mai 2005 de l'Assemblée générale. Les Auditions seront constituées de la présente séance plénière d'ouverture, suivie de quatre sessions informelles interactives successives, et de la clôture des Auditions. Le programme des Auditions est annoncé dans le *Journal des Nations Unies*.

Les thèmes des Auditions seront basés sur le rapport d'ensemble du Secrétaire général (document A/59/2005) et sur les groupes de questions qui y sont définis. Tous les aspects relatifs au financement du développement seront également abordés lors de ces auditions.

Déclaration du Président

Le Président : Je tiens à souligner que c'est la première fois que l'Assemblée générale des Nations Unies organise de telles auditions. C'est donc une excellente occasion pour poursuivre le dialogue entre les États Membres, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé dont le rapport Cardoso a rappelé à juste titre le rôle clef qu'ils jouent, notamment dans la prise en charge des défis et menaces auxquels notre monde fait face.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé dont un grand nombre se trouve parmi nous ce matin. Je tiens également à féliciter le sérieux, le dévouement et le sens des responsabilités dont ont fait preuve les représentants de ces organisations au sein de l'équipe spéciale que j'ai établie pour m'assister dans la préparation des Auditions.

La présence massive des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et du secteur privé à ces auditions prouve l'intérêt particulier qu'elles attachent à ce processus, même si, on s'en doute, une telle affluence a rendu la sélection un peu plus délicate.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Malgré le caractère informel de ces auditions, ainsi que l'avait souhaité l'Assemblée générale, j'ai encouragé les États Membres à y participer activement. Je suis donc heureux de voir qu'ils ont répondu favorablement à cet appel et se sont rendus disponibles.

Comme les participants le savent, ces auditions ont pour objet principal de recueillir les contributions des représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005. C'est pourquoi, elles se feront sur la base du rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005).

Je souhaite donc vivement que ces auditions servent de cadre à un dialogue fructueux. À l'issue des Auditions, je ferai un compte rendu qui sera publié comme un document officiel de l'Assemblée générale et constituera, j'en suis convaincu, un apport significatif aux délibérations des États Membres en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre prochain.

J'aimerais, pour finir, insister sur le fait que les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et du secteur privé sont des composantes essentielles de nos nations respectives. Leur action complète à bien des égards celle des États, dont ils sont de véritables partenaires.

Elles participent ainsi au développement collectif de nos sociétés. Dans le cadre de ces auditions, leurs propositions au traitement des grandes questions auxquelles l'humanité est confrontée est donc attendue pour le tracé de notre avenir commun. C'est pourquoi, je voudrais former ici le vœu sincère qu'un dialogue entre les États Membres et la société civile, tel que celui que nous aurons pendant ces deux jours, trouve désormais toute sa place à l'Assemblée générale.

Je donne à présent la parole à la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Louise Fréchette.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Bonjour à tous et bienvenue à l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général est actuellement en déplacement, mais il compte passer un moment avec vous demain.

La présence, dans la salle de l'Assemblée générale, d'un aussi grand nombre de représentants de

la société civile, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé est importante pour deux raisons.

La première est que le processus conduit cette année sera décisif pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Il y a deux ans, le Secrétaire général avait déclaré que l'ONU était arrivée à un carrefour. Des événements récents ont ébranlé le consensus lié à la vision collective qui avait été exprimée dans la Déclaration du Millénaire, adoptée au Sommet du Millénaire, dans cette salle même en 2000.

Comme le Secrétaire général l'a souligné, la sécurité de l'humanité est confrontée à toute une série de menaces et défis, qui va du danger posé par la prolifération des armes de destruction massive et le trafic des armes légères à la propagation des maladies infectieuses et de la pauvreté, ces dernières constituant un péril majeur pour la majorité des habitants de la planète. Il nous faut choisir entre relever ces défis ensemble ou prendre le risque de laisser les tensions, le désordre et l'inégalité gagner du terrain.

Au cours des derniers mois, une grande réflexion a été menée autour de ces questions. Les rapports du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (A/59/565) et du Projet Objectifs du Millénaire, auxquels bon nombre d'entre vous ont apporté leurs idées et contributions, ont fourni une analyse très poussée des problèmes de notre temps ainsi que des propositions, audacieuses mais concrètes, sur la manière d'y faire face.

Dans son rapport, « Dans une liberté plus grande », le Secrétaire général a réalisé une synthèse de tout cela. Il souligne, en particulier, la corrélation étroite des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Le rapport indique clairement qu'en plus de constituer une fin en soi, le développement, la sécurité et les droits de l'homme se renforcent mutuellement et sont interdépendants. Dans le monde interdépendant qui est le nôtre, la famille humaine ne peut jouir du développement sans sécurité et de la sécurité sans développement et respect des droits de l'homme. Cette année est l'occasion de s'attaquer à tous ces problèmes simultanément.

Nous abordons à présent la phase capitale du processus de 2005, celle où les gouvernements doivent décider de la voie à suivre. Il y a quelques semaines, le Président de l'Assemblée générale a soumis un projet de document final pour le sommet mondial qui se tiendra ici en septembre, et les États Membres viennent

tout juste d'entamer les négociations en vue d'un accord sur le document final.

Les questions à l'examen concernent tous les habitants de la planète. Si, pendant le sommet de septembre, des décisions sont prises dans le but de renforcer notre sécurité collective; si nous accomplissons de véritables progrès dans notre lutte contre la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme; si le monde se donne les moyens d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et si les Gouvernements reconnaissent la place centrale des droits de l'homme et réforment l'ONU de façon qu'elle soit à la hauteur de la tâche, alors le monde entier en recevra les dividendes.

Il faut que, dans ce processus, vos voix continuent d'être entendues. Grâce à vos contributions à notre débat et à vos compétences, qui découlent souvent de votre expérience sur le terrain, nous connaissons les vues de citoyens engagés, d'organisations de terrain et de communautés locales.

Cela m'amène à la deuxième raison pour laquelle la présence de la société civile est si importante. Ces auditions marquent le passage à une nouvelle étape majeure dans les relations entre l'ONU et la société civile. Cela fait longtemps que nous travaillons ensemble, de différentes manières. Les grandes réunions des Nations Unies sont généralement l'occasion pour les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé de se retrouver en marge de l'événement, dans le cadre, par exemple, de tables rondes ou d'ateliers. Bien sûr, nous sommes également partenaires dans l'exécution de projets à but humanitaire et en faveur du développement aux quatre coins du monde.

Avec ces auditions, nos relations atteignent un stade supérieur. L'Assemblée générale a convenu, dans une décision, de consacrer une partie de ses travaux officiels à l'écoute des vues de la société civile, présentées de façon structurée. Le fait que le Président de l'Assemblée générale préside en personne ces auditions témoigne de l'importance que les États Membres attachent à ces deux journées.

J'espère que la formule sera réutilisée à l'avenir dans les efforts mis en œuvre par l'Assemblée générale pour favoriser le dialogue avec un nombre accru d'acteurs non étatiques. Comme nombre d'entre vous le savent, c'est le Groupe de personnalités éminentes

sur les relations entre l'ONU et la société civile, présidé par M. Fernando Henrique Cardoso, ancien Président du Brésil, qui a formulé cette recommandation, après quoi le Secrétaire général a recommandé que soit mise en œuvre la première étape des préparatifs du sommet.

Espérons que c'est ainsi que les choses se passeront.

Enfin, je voudrais remercier les Gouvernements du Canada, de la Finlande et de la Norvège de leurs généreuses contributions au fonds d'affectation spéciale mis en place pour appuyer la participation à ces auditions des représentants de la société civile des pays en développement.

Surtout, j'aimerais remercier chacun d'entre vous de votre engagement. J'espère que vous continuerez de faire sentir cet engagement ici, à l'ONU, et partout dans le monde. Je vous souhaite à tous deux journées de session très fructueuses.

Le Président : Je souhaiterais rappeler que dans ma lettre en date du 21 juin 2005, communiquée à tous les États Membres, j'ai proposé d'entendre également, lors de cette séance, une déclaration d'un représentant des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et du secteur privé. J'ai proposé, en outre, que la Présidente de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, M^{me} Renate Bloem, soit la représentante des trois groupes, et fasse la déclaration lors de cette séance.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite inviter M^{me} Renate Bloem, Présidente de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, à faire une déclaration à cette séance ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Conformément à la décision qui vient d'être prise, je donne maintenant la parole à la Présidente de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, M^{me} Renate Bloem.

M^{me} Bloem (Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies) (*parle en anglais*): Contre toute attente, et malgré les problèmes techniques, cette

journée d'aujourd'hui est un moment historique, il convient de le souligner : c'est en effet la première fois depuis la fondation de l'ONU que l'Assemblée générale tient des Auditions avec la société civile et le secteur privé. Ces auditions représentent un pas important pour l'ONU comme pour chacun d'entre nous, au sein de la société civile, dont l'appui d'ensemble aux principes des Nations Unies et du multilatéralisme ne s'est jamais démenti.

Je suis personnellement très émue, car cela fait 57 ans que la Conférence des organisations non gouvernementales s'emploie avec acharnement à renforcer la participation de la société civile aux instances des Nations Unies. Ce moment était attendu depuis longtemps par les organisations non gouvernementales, qui plaident depuis des décennies pour des relations privilégiées avec l'Assemblée générale, premier organe de délibération de l'Organisation. Notre appel a été entendu par le Secrétaire général lui-même qui, dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande », qui a suivi le rapport Cardoso (A/58/817), convient que « les buts de l'Organisation ne peuvent [...] être atteints qu'avec l'entière participation de la société civile et des gouvernements » (A/59/2005, par.162) et qu'avant des manifestations de grande ampleur, l'Assemblée pourrait inaugurer des Auditions interactives entre États Membres et représentants de la société civile dotés des compétences nécessaires sur les questions à l'ordre du jour. Ce moment est arrivé et je souhaite la bienvenue à tous les gouvernements qui sont venus ici pour interagir avec nous.

Le sommet de septembre est bien une manifestation de grande ampleur, qui se tiendra dans la salle même où nous nous trouvons. Ces sièges seront occupés par les dirigeants mondiaux, qui ont le pouvoir de prendre des décisions aux conséquences importantes non seulement pour l'avenir des Nations Unies mais aussi pour la forme que revêtira le monde dans lequel nous vivrons avec nos enfants. Il est temps de faire entendre notre voix, tous, pour dire en quoi nous croyons et de faire entendre la voix des peuples du monde – et en particulier des femmes, des plus jeunes, des plus âgés et des peuples autochtones. Nous venons d'horizons, de traditions, d'intérêts et de valeurs les plus divers, mais nous avons en commun la conviction profonde que l'ONU est indispensable et que son efficacité dépend de la concrétisation, au sein de ses

programmes, de l'interdépendance entre le développement, la sécurité et les droits de l'homme.

Si ce jour est un moment capital de l'histoire, il est également le fruit d'un long processus d'interaction croissante entre gouvernements et société civile. Les fondateurs de l'ONU eux-mêmes avaient accordé aux organisations non gouvernementales, dans l'Article 71 de la Charte, un statut consultatif auprès du Conseil économique et social. En célébrant, le 26 juin, le soixantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, nous allons marquer l'évolution des relations internationales et la naissance d'une société civile mondiale, unie, plus que jamais auparavant, autour des objectifs du Millénaire pour le développement et de la campagne contre la pauvreté.

Il est donc absolument capital que les États Membres entendent chacune de ces voix et nous vous savons gré, Monsieur le Président, ainsi qu'à vous, Madame la Vice-Secrétaire générale, du rôle que vous avez joué à cette fin. Cependant, les séances de septembre de l'Assemblée générale approchent très rapidement et ces auditions constituent l'une des dernières occasions pour nous de faire valoir notre contribution.

Les représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé sont venus prêts à nous faire profiter de leurs idées et de leurs recommandations, fondées, souvent, sur une expérience directe des questions qui seront traitées, qu'il s'agisse des domaines de la pauvreté et du développement, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité ou de la nécessité de définir un système plus démocratique de gouvernance mondiale en réformant et en renforçant les Nations Unies. Cette expérience et cette compétence de la société civile dans les domaines ayant trait au monde de tous les jours est certainement ce qui a conduit le Groupe Cardoso sur les relations entre l'ONU et la société civile à appeler à une meilleure prise en compte des points de vue de la société civile à tous les niveaux des débats d'orientation de l'ONU. La contribution de la société civile améliore les résultats des gouvernements.

En 2005, nous espérons donc que nos voix seront non seulement entendues, mais écoutées, pour que nous puissions avoir une influence importante sur le document qui sera présenté au sommet de septembre. Nous avons en main le projet de document et nous sommes, par conséquent, à même d'évaluer la mesure

dans laquelle nos contributions aux négociations sont appréciées par les États Membres. Nous serons très vigilants pour savoir dans quelle mesure nos recommandations sont reprises dans le document final.

Je tiens également à dire que nous espérons que ces auditions ne resteront pas une manifestation unique, mais qu'elles nous permettront d'évoluer de ce précédent historique à une forme plus officielle, plus institutionnalisée, d'interaction de la société civile avec le travail de l'Assemblée générale. Ces auditions sont, à notre avis, un très bon départ; elles pourraient revenir à chaque début de session de l'Assemblée générale.

Enfin, j'aimerais vous rendre hommage, Monsieur le Président, pour votre décision de mettre en place une équipe spéciale sur la société civile chargée de vous apporter son concours pour la préparation des Auditions et remercier les membres de l'équipe spéciale de l'immense travail qu'ils ont accompli en si peu de temps.

Nous sommes arrivés à un point où les partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé ne sont plus simplement une option – pour paraphraser une autre citation célèbre – mais une nécessité vitale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous entrons dans une nouvelle ère où les gouvernements et la société civile doivent travailler la main dans la main pour rejeter les guerres, la pauvreté et les violations des droits de l'homme aux oubliettes de l'histoire : c'est le nouveau millénaire dont le monde a besoin.

Le Président : La session des Auditions informelles interactives sur le thème « Vivre dans la dignité » se tiendra dans la salle du Conseil économique et social immédiatement après la levée de la présente séance plénière.

La séance est levée à 10 h 50.